

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE MONTMORENCY

Procès-verbal de la session régulière du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le lundi cinq (5) décembre deux mille seize, à la mairie, à 20 heures et à laquelle sont présents monsieur Harold Noël, maire, messieurs Éric Bussière et Yves-André Beaulé ainsi que mesdames Mireille Morency, Lison Berthiaume et Lyne Gosselin, conseillers.

M. Harold Noël, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2016-139 **Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 5 décembre 2016**

Il est proposé par Lyne Gosselin et appuyé par Yves-André Beaulé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 5 décembre 2016.

ADOPTÉE

2016-140 **Adoption du procès verbal de la session régulière du 7 novembre 2016**

Il est proposé par Yves-André Beaulé et appuyé par Mireille Morency d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 7 novembre 2016 avec les corrections suivantes :

- Annuler la résolution 2016-134
- Ajouter le mot « règlement à l'avis de motion (2016-126)

ADOPTÉE

2016-141 **Adoption du procès verbal de la session spéciale du 7 novembre 2016**

Il est proposé par Yves-André Beaulé et appuyé par Lison Berthiaume d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 7 novembre 2016.

ADOPTÉE

Dépôt de documents

- a) Rapport sommaire de l'inspecteur municipal des mois de novembre 2016
- b) Registre des dons de plus de 200 \$ versés aux élus en 2016
- c) Registres des contrats publics de plus de 25 000 \$ conclus durant l'année 2016.

2016-142 **Lot 53-3**

Attendu que le propriétaire du lot 53-3 a toléré, permis et effectué une intervention comprenant un déblai / remblai dans la rive et le littoral d'un cours d'eau, le déboisement (coupe à blanc) du littoral d'un cours d'eau et procédé à l'enlèvement des souches suite à un déboisement, qu'il a procédé à l'aménagement d'une ouverture de plus de 5 mètres de largeur donnant accès à un cours d'eau et procédé au déboisement (coupe à blanc) de la rive sans avoir obtenu préalablement un certificat d'autorisation ;

Attendu que ces actions contreviennent aussi au règlement de zonage numéro I51 aux articles 130, 176.11 et 176.12 ainsi qu'au règlement administratif numéro 175 à l'article 30 ;

Attendu qu'un plan de rétablissement, préparé et signé par un professionnel en la matière, démontrant que les mesures correctives auront pour effet la restauration de la couverture végétale et le caractère naturel de la rive et du littoral du cours d'eau et de son milieu humide et enfin, le rétablissement du nivellement du site à son état d'origine doit être fourni ;

Attendu que le plan doit prévoir des techniques appliquées selon les règles de l'art, la plantation de végétaux appropriés et indigènes ;

Attendu que ce plan doit également illustrer les dimensions du lot, le littoral rétabli du cours d'eau, la bande de protection riveraine et la localisation des différentes mesures correctrices ;

Attendu que le propriétaire devait déposer ledit plan à la municipalité au 1^{er} décembre 2016 ;

Attendu que ce dernier n'a pas respecté ces exigences ;

Attendu qu'une lettre explicative a été envoyée au conseil par M. Boily ;

En conséquence, il est proposé par Lyne Gosselin et appuyé par Mireille Morency :

- D'autoriser les inspecteurs de la MRC à envoyer le ou les constats d'infraction appropriés afin de faire respecter la réglementation ;
- De consulter le procureur de la municipalité afin de valider les constats d'infraction et d'entreprendre, s'il y a lieu, les procédures afin de remettre les lieux le plus près possible de son état d'origine.

ADOPTÉE

2016-143

Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Mireille Morency de nommer Mme Lison Berthiaume comme maire suppléant.

ADOPTÉE

2016-144

Calendrier 2017 des séances du Conseil

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Lyne Gosselin d'adopter les dates suivantes comme soirées d'assemblée du Conseil :

3 janvier	3 juillet
6 février	7 août
6 mars	5 septembre (mardi)
3 avril	2 octobre

1^{er} mai

13 novembre

5 juin

4 décembre

ADOPTÉE

2016-145

Ajustement salarial du directeur général/secrétaire-trésorier pour 2017

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Yves-André Beulé d'augmenter le salaire du directeur général/secrétaire-trésorier pour l'année 2017 de 2.5%.

ADOPTÉE

2016-146

Ajustement salarial de l'employé municipal pour 2017

Il est proposé par Yves-André Beulé et appuyé par Lison Berthiaume d'augmenter le salaire de l'employé municipal pour l'année 2017 de 0.6% plus un bonus de 1 000\$.

ADOPTÉE

2016-147

Ajustement salarial de l'employé municipal adjoint pour 2017

Il est proposé par Mireille Morency et appuyé par Éric Bussière d'augmenter le salaire de l'employé municipal adjoint pour l'année 2017 de 0.6 %.

ADOPTÉE

2016-148

Ajustement salarial de l'adjointe administrative pour 2017

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Yves-André Beulé d'augmenter le salaire de l'adjointe administrative pour l'année 2017 de 0.6 % plus un bonus de 150\$. Un ajustement de 1 \$ de l'heure sera ajouté à son salaire horaire lors de la prise en charge de la mairie lors de l'absence du directeur général.

ADOPTÉE

2016-149

Entretien de la piste de ski de fond

Attendu que la municipalité possède une piste de ski de fond ;

Attendu que cette piste doit être entretenue lors de la saison hivernale ;

En conséquence, il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Mireille Morency d'accorder l'entretien de la piste de ski de fond à monsieur Gabriel Gosselin aux conditions suivantes:

- Le paiement de 3000 \$ sera fait en deux versements de 1 500 \$. Un qui sera fait en février 2017 et l'autre en avril 2017 ;
- La Municipalité se réserve le droit d'accorder le contrat à une autre personne en cours de saison si la piste n'est pas correctement entretenue. Dans cette éventualité, le paiement du second contracteur sera prélevé à même le montant accordé à M. Gosselin.

ADOPTÉE

2016-150 **Demande d'appui – Terrain de soccer synthétique – Municipalité de l'Ange-Gardien**

Attendu que la municipalité de l'Ange Gardien souhaite favoriser la pratique sportive et les saines habitudes de vie chez les jeunes ;

Attendu que cette municipalité souhaite se doter d'une infrastructure moderne et sécuritaire, c'est-à-dire un terrain de soccer synthétique ;

Attendu que ce terrain pourrait également servir aux municipalités voisines ;

Attendu que ce terrain synthétique peut être propice à la pratique d'autres sports que le soccer ;

En conséquence, il est proposé par Mireille Morency et appuyé par Éric Bussière d'appuyer la municipalité de l'Ange-Gardien dans son projet de se doter d'un terrain de soccer synthétique.

ADOPTÉE

2016-151 **Aide financière Musiqu'Art et Culture**

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Mireille Morency de verser un montant de 200 \$ pour Musiqu'Art et Culture.

ADOPTÉE

2016-152 **Aide financière Maison des jeunes de l'Île d'Orléans**

Il est proposé par Mireille Morency et appuyé par Yves-André Beaulé de verser un montant de 300 \$ pour la Maison des jeunes de l'Île d'Orléans.

ADOPTÉE

2016-153 **Aide financière Fête Nationale 2017**

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Mireille Morency de verser un montant de 500 \$ pour la Fête Nationale 2017.

ADOPTÉE

2016-154 **Aide financière Feuillet paroissial**

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Yves-André Beaulé de verser un montant de 100 \$ pour Feuillet paroissial.

ADOPTÉE

2016-155 **Comptes à payer**

Il est proposé par Yves-André Beaulé et appuyé par Lyne Gosselin de payer les comptes suivants:

Association des plus beaux villages du Québec	906.00
Bell Canada	289.88
Bell Mobilité	122.99
Buffet Maison	521.12

Chambre de commerce Ile d'Orléans	166.71
Construction Couture & Tanguay	700.78
Daniel Laflamme	732.17
Déneigement T.J.	11 440.01
Desjardins Sécurité Financière	446.96
Égout des 21	400.00
Enrico Desjardins	252.60
Fonds de l'information sur le territoire	4.00
Hydro Québec	1 615.05
Imprimerie Irving	531.08
Janiel	212.65
JMD Excavation	1 104.04
L'Heureux	86.00
Location Salvas	338.03
Lucille Côté	300.00
Mallette	2 759.40
Marie-Claude Chévrier	436.32
MRC Ile d'Orléans (journal Autour de l'Ile)	581.67
MRC Ile d'Orléans (ordures)	7 144.92
MRC Ile d'Orléans (assurance salaire)	607.86
Noëlline Tardif	339.21
Petite caisse	229.70
Petro Canada	156.46
Premier Tech	1 336.58
Puribec	264.90
Receveur général Canada	1 063.16
Réno Dépôt	5.12
Restaurent le Montagnais	2 154.47
Revenu Québec	3 223.45
Salaires - employés	8 529.00
Salaires - élus	8 100.00
Sani Orléans	1 067.84
Signalisation Lévis	661.23
Société des postes	286.20
Spécialiste du stylo	90.43
Trafic Contrôle	321.42
Unicoop	214.58
Vision 3 W	11.50
Yves-André Beaulé	325.67
Total	<u><u>60 081.16</u></u>

ADOPTÉE

2016-156

RCI 2011-04 – Demande d’avis juridique

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Lyne Gosselin :

- De valider le règlement de contrôle intérimaire établissant les règles de construction de résidences dans la zone agricole permanente # 2011-04 par le procureur de la municipalité (M. Antoine Larue de Jolicoeur-Lacasse).

- Le responsable du dossier sera M. Charles Tremblay, l'urbaniste de la MRC de l'Île d'Orléans. Ce dernier assurera le suivi avec le procureur ;
- Les frais reliés à cet avis juridique seront acquittés en totalité par la municipalité de Sainte-Pétronille.

ADOPTÉE

2016-157

Ponceaux de la rue des Pins Sud – Engagement d'un consultant

Attendu que des précipitations abondantes sont tombées le 22 août 2013 ;

Attendu que des canalisations privées et municipales ont été incapables de maîtriser la quantité d'eau qui s'est accumulée ;

Attendu que cette accumulation d'eau a inondé à de nombreux endroits les terrains de résidents de la municipalité ;

Attendu que de telles situations risquent de se reproduire à l'avenir ;

Attendu que des actions doivent être prises pour améliorer la canalisation de l'eau, principalement au niveau de la rue des Pins Sud ;

En conséquence, il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Mireille Morency de mandater la firme CIMA+ à effectuer les études nécessaires à ce dossier à savoir :

- Le redimensionnement des ponceaux et des correctifs au ruisseau ;
- Une validation précise des travaux à effectuer ainsi qu'un estimé des coûts relatifs ;
- L'identification de d'autres solutions possibles pour enrayer ce problème, telles que le retrait des coudes de la canalisation, l'ajout d'une canalisation de trop-plein, l'ouverture du cours d'eau (retrait des canalisations), etc.

De plus, il faut considérer les points suivants :

- Le responsable du dossier sera M. Charles Tremblay, l'urbaniste de la MRC de l'Île d'Orléans. Ce dernier assurera le suivi avec la firme d'ingénieurs ;
- Les frais reliés à cette étude seront acquittés en totalité par la municipalité de Sainte-Pétronille.

ADOPTÉE

2016-158

Comité d'embellissement – Œuvre d'art publique

Attendu que la résolution 2016-132 adoptée par le conseil le 7 novembre dernier qui indiquait l'intention de la Municipalité de recevoir une œuvre d'art en cadeau ;

Attendu que ce don a soulevé la controverse au sein du comité d'embellissement
En conséquence, au regard des opinions, visions et éclaircissements apportés par les membres du jury du dernier concours d'art public, il est proposé par Lison Berthiaume et appuyé par Lyne Gosselin d'annuler la résolution 2016-132 concernant le projet de sculpture aux abords de la mairie.

ADOPTÉE

2016-159

Levée de la session

La levée de la session est proposée par Mireille Morency à 21 heures 07 minutes.

ADOPTÉE

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Harold Noël, maire

